

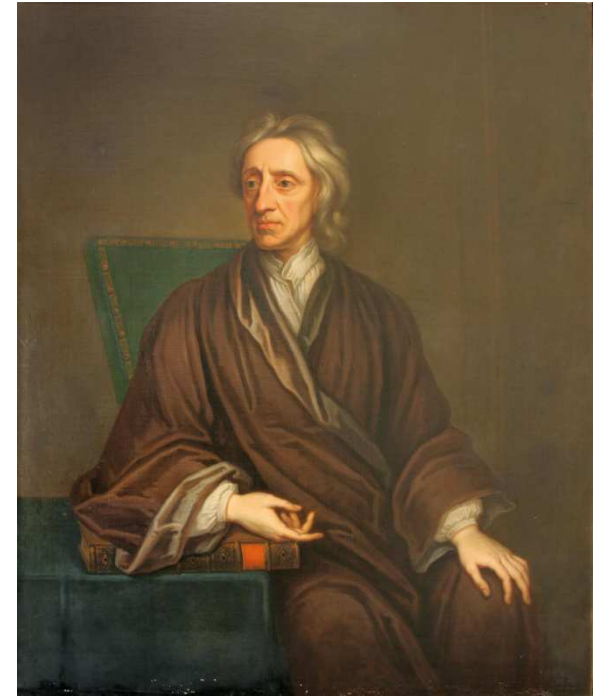
# Droit naturel et utilitarisme



**Francis Hutcheson**



**Jeremy Bentham**



**John Locke**

# Droit naturel et utilitarisme

- 1. Présentation des deux doctrines
- 2. Illustrations : le sacrifice et la propriété privée
- 4. Justifications et condamnations de l'esclavage

# Présentation des deux doctrines

- Depuis les XVIIe et XVIIIe siècles en particulier, on distingue **deux principales doctrines de philosophie morale** : celles qui relèvent du **droit naturel** et celles qui relèvent de **l'utilitarisme**.
- Ces deux doctrines divergent quant au **critère qu'elles mettent en avant** pour juger du bien - ou du mal - fondé d'une action, d'une institution, d'une décision politique, etc.

# Présentation des deux doctrines

- Selon le droit naturel, est « juste » ou légitime toute institution ou action conforme à un ensemble de droits qualifiés de « naturels » car pouvant être **définis indépendamment des circonstances particulières** dans lesquelles les hommes évoluent concrètement.
- Le droit naturel engloberait l'ensemble des **droits inhérent à chaque membre de l'humanité**, indépendamment de la société dans laquelle il vit.
- Inversement, tout ce qui enfreint de tels droits est illégitime et doit être condamné.

# Présentation des deux doctrines

- Une difficulté réside dans la délimitation de **l'étendue de ces droits « naturels »** : droit à la vie et à l'intégrité physique, mais encore liberté de mouvement, d'association, propriété privée...
- Le critère du droit naturel peut tendre à **privilégier le statu quo**, en sacralisant pas exemple la propriété et les inégalités qui en résultent (cf. critère de Pareto en microéconomie)
- On peut estimer que le représentant emblématique de ce courant est **John Locke**

# Présentation des deux doctrines

- **Critère de Pareto** : une allocation des ressources est préférable à une autre si elle est préférée par tout le monde (et strictement préférée par au moins un agent).
  - critère **unanimiste** : il suffit qu'un seul individu soit lésé pour que le critère de Pareto ne puisse pas s'appliquer.
  - privilégie le **statu quo**.
- Pour un stock donné de ressources, une distribution parfaitement égale et une autre parfaitement inégale (un individu possède tout et tous les autres rien) sont incomparables du point de vue de Pareto.



**Vilfredo Pareto (1848-1923)**

# Présentation des deux doctrines

- Au XXe siècle, le droit naturel a connu de nombreux avatars :
  - dans les champs « libertarien » et « anarcho-capitaliste » : Ayn Rand, Robert Nozick, Murray Rothbard, etc.
  - dans le champs du néo contractualisme libéral, avec la *Théorie de la justice* (1971) de John Rawls.



# Présentation des deux doctrines

- Selon l'**utilitarisme**, le critère à promouvoir est le **bonheur de la communauté**, ou encore le « **plus grand bonheur du plus grand nombre** »
- Le représentant emblématique de ce courant est le philosophe anglais **Jeremy Bentham** (1748-1832).
- Mais le critère utilitariste est ancien (cf. justification de l'esclavage par **Aristote**, nécessaire au bonheur de la communauté)  
  
et la maxime du « plus grand bonheur du plus grand nombre » fut d'abord formulée par **Francis Hutcheson** (ancien professeur d'A. Smith à Glasgow)

# Présentation des deux doctrines

- « la vertu est en raison composée de la **quantité de bien et du nombre de ses bénéficiaires**. De même, le mal moral, ou le vice, est fonction du degré de malheur et du nombre de ceux qui en souffrent ; **de sorte que l'action la meilleure est celle qui procure le plus grand bonheur du plus grand nombre** ; et la pire celle qui, de façon analogue, occasionne le plus grand malheur. »  
(Hutcheson, *Recherche sur l'origine de nos idées de la beauté et de la vertu*, 1725)
- « telle action est bonne, **dont les bons effets l'emportent sur les mauvais en étant utiles à beaucoup et nuisible à peu** ; et telle autre mauvaise quand il en va autrement. » (*ibid.*)

# Présentation des deux doctrines

- Le critère utilitariste étant un critère **conséquentialiste**, une difficulté réside dans l'anticipation et l'évaluation des conséquences de telle action ou décision.
- Par ailleurs, l'utilitarisme tend à promouvoir une **logique majoritaire** et potentiellement **sacrificielle**.

# Présentation des deux doctrines

- Ce critère doit être distingué de l'**hypothèse comportementale** selon laquelle l'individu chercherait en permanence à promouvoir son « plaisir » ou son « utilité »
- Certains auteurs articulent les deux dans leurs écrits (J. Bentham, Thomas Hobbes) d'autres non (Adam Smith).

# Présentation des deux doctrines

- Smith ne pense que les individus sont uniquement motivés par la recherche de leur utilité (qu'ils ne connaissent pas toujours).
- Mais il mobilise régulièrement le critère du plus grand bonheur du plus grand nombre (en particulier dans la **Richesse des nations**)  
⇒ voir textes 3 et 4 (Vergara) du dossier 4.

# Présentation des deux doctrines

- « Cette amélioration survenue dans la condition des dernières classes du peuple doit-elle être regardée comme un avantage ou comme un inconvénient pour la société ? Au premier coup d'œil, la réponse paraît extrêmement simple. Les domestiques, les ouvriers et artisans de toute sorte composent la plus grande partie de toute société politique. **Or, peut-on jamais regarder comme un désavantage pour le tout ce qui améliore le sort de la plus grande partie ? Assurément, on ne doit pas regarder comme heureuse et prospère une société dont les membres les plus nombreux sont réduits à la pauvreté et à la misère.** La seule équité, d'ailleurs, exige que ceux qui nourrissent, habillent et logent tout le corps de la nation, aient, dans le produit de leur propre travail, une part suffisante pour être eux-mêmes passablement nourris, vêtus et logés. »  
(*Richesse des nations*, I, 8)

# Illustrations

- Le **sacrifice** est un cas d'école sur lequel les deux critères s'opposent.
- Doit-on sacrifier un ou quelques individus pour le bien commun de tous?
- Exemple, en supposant qu'on puisse remonter le temps et calculer les conséquences de tels actes, devrait-on tuer la mère d'Hitler avant qu'elle n'accouche, ou détruire l'avion qui fonce sur les tours du WTC?

# Illustrations

⇒ réponses opposées :

- **Droit naturel** : **non**, ce serait violer le droit naturel élémentaire de la ou des personnes en question.
- **Utilitarisme** : **oui**, puisqu'une vie compte pour une vie et c'est le bonheur du plus grand nombre qui importe.  
Au total, la somme de bonheur serait supérieure en agissant à ce qu'elle serait en ne faisant rien.



# Illustrations

- La **propriété privée** est en revanche une institution sur laquelle les deux critères s'accordent généralement (dans nos sociétés du moins).
- **Droit naturel** : la propriété privée est un **DN inviolable que la société doit protéger** (encore faut-il le démontrer → *Traité de gouvernement civil* de Locke)
- **Utilitarisme** : la propriété privée **stimule le travail et la création de richesse**, supposée profiter au plus grand nombre (contre exemple : l'*Utopie* de More)

# Illustrations

- La **propriété privée** n'a pas toujours été considérée comme un institution bénéfique au bien commun.
- Les réponses dépendent donc souvent du contexte  
⇒ exemple : l'esclavage

# Justifications et condamnations de l'esclavage



# Justifications et condamnations de l'esclavage

- De tous temps, on a justifié l'esclavage par une prétendue **infériorité naturelle** de l'esclave (cf. Aristote  $\Rightarrow$  XIXe siècle).
- Mais on l'a également justifié sur la base du droit naturel ou de l'utilitarisme.  
  
 $\rightarrow$  période charnière : la **fin du XVIIIe siècle**.  
(voir texte de Vergara)

# Justifications et condamnations de l'esclavage

- Avant la seconde moitié du XVIIIe, l'argument utilitariste consistait à dire que **l'esclavage est nécessaire au progrès de la civilisation**.
- Il faut bien qu'il existe une classe d'homme qui fournissent les efforts physiques nécessaires et **permette de la sorte à une élite de se consacrer aux sciences, aux arts, à la méditation, à la guerre, etc.** (cf. Aristote).
- Plus tard, on dira que l'esclavage est **nécessaire à la prospérité économique**.
- L'esclave était en outre considéré comme un être inférieur ayant besoin d'être commandé.

# Justifications et condamnations de l'esclavage

- Du côté du **droit naturel**, on mettait en avant l'idée d'un **contrat** plus ou moins implicite entre maître et esclave.
- L'homme naît libre et propriétaire de sa vie, mais peut, par des **contrats conformes au DN, aliéner sa liberté** et tomber en esclavage.
- L'exemple classique est celui de la **bataille perdue**.  
Le vainqueur a deux options : éliminer le vaincu ou lui proposer un « marché » : échanger sa liberté contre sa vie.
- Double argument :
  - l'esclavage est supposé préférable à la mort ;
  - **l'esclave a aliéné sa liberté mais reste propriétaire de sa vie** : il peut en la reprendre à tout moment si l'esclavage lui devient insupportable...en se suicidant !

# Justifications et condamnations de l'esclavage

- Restait à démontrer, en accord avec le DN, pourquoi la **descendance de l'esclave**, qui n'avait perdu aucune bataille, devait-elle aussi être considérée comme la propriété du maître...
- Plusieurs « arguments » :
  - **analogie** avec les fruits d'un arbre (ou la progéniture d'une bête apprivoisée), qui appartiennent par accession à son propriétaire.
  - on supposait que l'enfant, par **contrat tacite**, avait échangé sa liberté contre la subsistance qui lui avait fournie son maître depuis la naissance.

# Justifications et condamnations de l'esclavage

- A partir du milieu du XVIIIe les arguments évoluent.
- **Droit naturel** : on disait auparavant que « les hommes naissent libres », on va préciser que les « hommes naissent et **demeurent libres** »  
(cf. *Déclaration des droits de l'homme*).  
  
⇒ la liberté devient un **droit naturel inaliénable**, non transférable par contrat.
- Plus question d'un contrat tacite entre enfant et maître: les contrats sont signés entre **personnes raisonnables**. Un enfant ne naissant pas doté de raison, un tel contrat doit être considéré comme nul et non avenu.



# Justifications et condamnations de l'esclavage

- Du point de vue **utilitariste**, on va désormais juger que **l'esclavage est néfaste à l'utilité publique**.
- Adam Smith : l'esclavage est une mauvaise institution car **les travailleurs libres (saliariés) sont généralement beaucoup plus productifs** et inventifs que les esclaves.  
Or tout ce qui va dans le sens d'une amélioration des capacités productives de la nation, va dans celui de l'utilité publique.

# Justifications et condamnations de l'esclavage

- Les mêmes critères peuvent donc être mobilisés pour démontrer une chose et son contraire !

⇒ importance du **contexte**.

Francisco Vergara : au 18<sup>e</sup> siècle, **on aspire à plus de liberté** dans tous les domaines : religieux, politique, économique *etc.* Il est naturel que ceci ait eu des répercussions sur un sujet aussi sensible en la matière que l'esclavage.

- Prochaine séance : les **théories modernes du contrat social** avec un auteur utilitariste (Hobbes) et un représentant emblématique du droit naturel (Locke).